

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » 14 » six mois.
» » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
MM. LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER
et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX

10 février 1863.

Les nouvelles de Pologne deviennent de plus en plus graves. Ainsi, un télégramme transmis de Varsovie, en date d'hier, à l'Agence Haras, dit que 3.000 insurgés sont dans les environs de Varsovie ; le chemin de fer est en leur pouvoir. Vers dix heures du soir, de grandes masses de Russes en fuite se sont retirés dans la ville. Les insurgés ont beaucoup de cavalerie.

Si l'on s'en rapporte aux correspondances émanant directement de la Russie, les insurgés seraient en grande partie battus et dispersés. Cependant le mouvement considérable des troupes russes vers Varsovie prouve bien que l'insurrection n'est pas encore vaincue.

Un télégramme de Lemberg annonce que 6.000 insurgés polonais, sous les ordres du baron Heder, ont été complètement battus par le général Mark, près de Vanhook. Deux bataillons de paysans auraient mis bas les armes après la première décharge. Les débris des bandes dispersées errent dans les forêts. Les Russes ont incendié Boyentin, Vonhook, Suchedmon, et se dirigent vers Sandomirz.

La Gazette nationale de Berlin, dit que les positions de Biala et de Wengrow ont été attaquées par les Russes, la lutte s'est terminée par la déroute des insurgés. Elle ajoute cependant : « La situation du gouvernement paraît très-grave. Partout les insurgés s'approprient le contenu des caisses publiques en donnant des quittances comme pièces justificatives. Malgré la surveillance la plus active, chaque jour de nouveaux partisans quittent les villes pour rejoindre les insurgés qui les admettent après leur avoir fait prêter serment. Les rapports des insurgés avec leurs familles sont très suivis. Des dames de Varsovie distribuent des masses de lettres non-cachetées provenant du camp des insurgés, d'où l'on ne peut expédier que des lettres tout ouvertes. »

La Gazette de Turin nous apprend que l'autorité a fait saisir le supplément du *Movimento* de Gènes qui invitait les citoyens à se réunir pour appuyer moralement et matériellement l'insurrection polonaise. La réunion qui devait se tenir dans l'ancien siège de la Société émancipatrice a été dispersée.

Ces tentatives sont considérées par l'autorité comme constituant « une excitation à la guerre contre une puissance avec laquelle les rapports de l'Italie sont pacifiques. »

Le projet de réorganisation de l'Algérie, dont il était parlé depuis quelques mois, va être mis à exécution. Un système complet d'administration judiciaire, financière, préfectorale et municipale succédera aux règlements divers qui ont constitué jusqu'à ce jour le régime de la colonie. C'est la réalisation de la promesse faite par l'Empereur aux Arabes et aux colons ; c'est un puissant élément de stabilité, de prospérité, introduit dans un pays où, il faut bien le dire, sauf la domination militaire, tout a été précaire et fragile. J. REBOUX.

Le *Moniteur* d'hier publie la note suivante :

Le *Times* fait grand bruit d'un incident dont se serait ému le Gouvernement des Etats confédérés, et dans lequel se trouveraient compromis des agents français. Une des dépêches de M. Benjamin à M. Sidel qui ont été interceptées et publiées par le Gouvernement fédéral donnerait comme motif de l'expulsion de M. Theron, agent consulaire de France et vice-consul d'Espagne à Galveston, une démarche inconsidérée faite en vertu d'instructions secrètes émanées soit du département des affaires étrangères, soit du ministre de l'Empereur au Mexique. Nous avons tout lieu de croire que le Gouvernement de Richmond est bientôt revenu d'une impression erronée ; mais le journal anglais n'en persiste pas moins à exagérer l'importance de cet incident, en reproduisant sinon comme fond es, du moins comme plausibles, des suppositions dont il aurait reconnu lui-même toute l'in vraisemblance s'il avait été mieux informé de la position réelle de l'agent incriminé.

M. Theron, qui a quitté l'Europe il y a vingt ans pour aller se fixer au Texas, n'est ni consul ni même agent consulaire rétribué de France à Galveston. Les fonctions gratuites dont il a été investi en 1859 en font un simple délégué du consul de la Nouvelle-Orléans, et, à ce titre, il n'a jamais correspondu qu'a-

vec son chef immédiat. Les seules instructions qu'il en ait reçues lui prescrivaient d'obtenir la plus grande réserve et de s'abstenir avec soin de toute sorte d'immixtion dans les affaires politiques du pays. Les consuls de France aux Etats-Unis ont tous été invités, d'ailleurs, à transmettre des recommandations analogues aux agents sous leurs ordres.

Quant à l'autre agent, M. Tabonelle, dont le nom a été également mêlé à la découverte de prétendues manœuvres diplomatiques, il n'est ni consul ni vice-consul, mais tout simplement chancelier du consulat de France à Richmond. M. Jefferson Davis, en rapportant dans les vingt-quatre heures l'ordre qu'il avait donné de quitter la Virginie, a suffisamment montré que le futile incident qui, par suite d'une concordance entièrement fortuite, avait éveillé les soupçons d'un sénateur des Etats confédérés, ne lui semblait pas mériter une sérieuse attention.

Le traité de commerce avec l'Italie.

Le *Journal des Débats* donne, d'après une correspondance de Turin, les renseignements suivants sur la teneur de ce traité :

« Les clauses du traité de commerce entre la France et l'Italie viennent enfin d'être révélées au public. Quant à la navigation, l'Italie obtient pour ses navires l'exemption des droits différentiels pour le commerce direct ; elle obtient aussi le cabotage dans les ports français de la Méditerranée et en Algérie. Elle concède par contre à la France le droit de cabotage sur toutes ses côtes, tant de la Méditerranée que de l'Adriatique. En ce qui concerne les tarifs, les clauses les plus importantes se réfèrent aux tissus de soie, aux huiles et aux soufres. Les tissus de soie français entreront au droit modéré de 3 fr. par kilogramme. La réduction se fera graduellement jusqu'en 1868. Les velours seuls sont exceptés. C'est une concession à l'industrie de Gènes.

Le droit de sortie des huiles, qui était de 9 fr. par quintal à Naples et de 30 c. seulement en Piémont, est fixé à 1 fr. La France réduit le droit d'entrée à 3 fr. Cette clause est très-avantageuse aux provinces du Midi. Enfin le droit d'entrée sur les soufres est fixé à 1 fr. par quintal.

L'Italie obtient en outre des réductions sur les fruits, tels qu'oranges, citrons, etc., et sur d'autres articles secondaires. Le traité s'applique à tout ce qui est produit dans le royaume. Néanmoins il sera voté. Le ministère le défendra et fera connaître les motifs qui l'ont décidé à le signer. — Camus.

Pologne.

On écrit de Varsovie, 2 février :

« D'après les derniers rapports parve-

nus à Varsovie, les insurgés ont quitté la position fortifiée de Lapry et les communications par le chemin de fer avec Saint-Petersbourg sont rétablies. Il court beaucoup de nouvelles, mais rien de sûr. Il est évident que les insurgés agissent d'après un plan concerté par leurs chefs. Dans le gouvernement de Pradom, les insurgés ont le dessus, dit-on, les communications avec cette province sont interrompues, le pont sur le Pelica près de Bralobizj à 7 lieues de Varsovie ayant été coupé. Dans le gouvernement d'Augustow, les paysans libres se sont joints aux insurgés. Hier est parti d'ici par le train militaire le général Mengden, homme très honorable et respectable qui tenait garnison à Plock.

J'ai eu l'occasion de causer avec des personnes au courant des projets du parti révolutionnaire ; elles m'ont assuré qu'il n'était nullement dans ses projets de commencer à présent une insurrection, mais la fuite en masse des recrues, le désespoir excité dans le pays par le recrutement ont sans doute forcé les chefs à prendre des décisions extrêmes. Le recrutement est donc la cause principale de ce qui arrive, quoique la fin de l'insurrection ne puisse guère sembler douteuse, que les événements actuels soient du moins une leçon pour le gouvernement russe.

Dans la nuit de samedi à dimanche, on a lancé des fusées et toute la garnison s'est réunie en armes avec ses canons ; mais ce n'était qu'une alerte. Les élèves de l'école polytechnique qui ont refusé de se réunir à la bande Frankowski ont été envoyés en conge pour 15 jours ; on leur a fait signer une déclaration portant qu'ils se rendraient dans leurs familles.

Beaucoup de Polonais cherchent un refuge à Cracovie. Entre Kielce et Hare-zot, il y a un corps de troupes de 5.000 hommes qui a repris beaucoup de jeunes gens. On a annoncé que Frankowski était le chef du gouvernement provisoire dans le royaume ; c'est faux, Frankowski dirige seulement le mouvement dans le gouvernement de Lublin.

On n'ose pas faire partir pour la Russie les conscrits qui se trouvent dans la citadelle de Varsovie, de peur qu'ils ne soient délivrés en route par les insurgés comme cela est déjà arrivé près de Lublin.

Le noyau le plus important des corps insurrectionnels, sous le double rapport du nombre et de l'organisation, se trouve près de Wonchocko, gouvernement de Radom. Ce corps, qui n'a été encore l'objet d'aucune attaque de la part des troupes, occupe toute la contrée qui s'étend :

d'un côté, au-delà de Suchodniow, où la fonderie royale sert à la fabrication de canons et de boulets pour les insurgés, et de l'autre côté, par Opatow jusqu'à Sandomir, à la frontière de la Gallicie, où les bandes se procurent des armes. C'est là que le général Langiewicz forme les insurgés (en partie enrôlés par force) pour en faire des troupes régulières.

Le deuxième point de concentration insurrectionnelle s'étend le long de la frontière lithuanienne. L'espace occupé de ce côté par les insurgés polonais est borné par Biala à l'ouest, par Lukow à l'est, par Janow sur la frontière de la Lithuanie et enfin par Wengrow au nord.

Les positions de Biala et de Wengrow ont été attaquées et la lutte s'est terminée aujourd'hui par la déroute des insurgés.

Le troisième foyer d'organisation est la province d'Augustowki. Là aussi les insurgés s'efforcent de donner la main à la Lithuanie.

La situation du gouvernement paraît très-grave. Partout les insurgés s'approprient le contenu des caisses publiques en donnant des quittances comme pièces justificatives.

Malgré la surveillance la plus active, chaque jour de nouveaux partisans quittent les villes pour rejoindre les insurgés, qui les admettent après leur avoir fait prêter serment.

Les rapports des insurgés avec leurs familles sont très suivis. Des dames de Varsovie distribuent des masses de lettres non cachetées provenant du camp des insurgés, d'où l'on ne peut expédier que des lettres tout ouvertes.

D'après des avis reçus de la frontière polonaise par la Gazette du Nord, les généraux Tuez et Microslowski seraient en Volhynie.

Autriche.

On écrit de Vienne, 4 février :

« Les nouvelles de la frontière de Pologne ont toujours quelque chose d'inquietant ; bien des personnes commencent à croire que l'insurrection pourrait prendre des proportions alarmantes, les militaires surtout craignent que le mouvement ne gagne d'autres provinces russes. Quant aux mesures prises par les gouvernements de Prusse et d'Autriche, on remarque la lenteur que met ce dernier à ordonner une concentration de troupes, tandis que la Prusse a déjà détaché une brigade pour couvrir sa frontière et au besoin prêter secours aux Russes.

Deux régiments de cavalerie cantonnés en Moravie et en Silésie avaient reçu

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 11 FÉVRIER 1863.

— N° 36. —

LES DEUX FRÈRES.

CHAPITRE XXIX.

C'était la veille de Noël. Le mouvement qu'excite partout cette joyeuse fête régnait aussi à Forshalla.

Le bailli était assis devant un secrétaire et faisait glisser entre ses doigts cardinales sur rixdales. Puis il formait de petits tas inégaux de ce papier-monnaie, et à mesure qu'il en mettait un de côté, il prononçait un nom à voix basse. Quand vint le tour de Lidner, il poussa de nouveau dans sa cassette après un instant de réflexion, et en retira dix billets pour la part du vieillard.

En ce moment la porte s'ouvrit avec précaution, et la baillive, enveloppée de son grand chape, vint se placer curieusement derrière la chaise de son mari, et ajouta les différentes preuves de sa libéralité.

« Que recevra donc Bundler ? demanda-t-elle enfin ?
— Bundler ? A quoi penses-tu ? Crois-tu que je le récompenserais par des étren-

nes comme mes copistes ou mes domestiques ? Ne reconnaîtras-tu donc jamais la différence qu'il y a entre lui et les autres ? Outre qu'il est mon adjoint et non pas mon copiste, je vois en lui bien autre chose encore : il est mon ami, mon fils, mon bras droit. Il m'est devenu si indispensable dans ces six derniers mois que ce n'est pas avec de l'argent que je puis payer son activité et son zèle.

— Tiens ! en vérité ! je suis vraiment curieuse de savoir quelle récompense tu lui destines ! dit la baillive d'une voix tremblante.

— Hum ! cela dépend du désir qu'il exprime.

— Quel langage ! Que pourrait-il donc demander ? Songe un peu, s'il allait s'aviser... mais non, il ne sera pas si impudent.

— Je ne verrais pas là la moindre impudence, interrompit le bailli, devant la pensée de sa femme. Je suis d'avis, au contraire que cela ne serait pas du tout mal.

La baillive devint aussi blanche que son bonnet.

« Thorsen, cher ami, dit-elle d'un ton lamentable, ce n'est qu'une plaisanterie, j'espère bien ? »

— Nullement ; ce que je viens de dire est très sérieux.

— Grand Dieu ! dit la baillive en soupirant, et deux grosses larmes roulèrent le long de ses joues rebondies. Après avoir donné à ma fille une brillante éducation, n'avoir épargné ni temps ni peine pour la former pour le grand monde, irai-je la jeter, en fin de compte, à la tête d'un misérable copiste ?

— Femme, ne déraisonne pas ! s'écria le bailli d'une voix de tonnerre.

Madame Thorsen tomba lourdement tout de son long sur le sofa, avec toute la grâce que comportait sa précipitation, et ne put que balbutier ces mots :

« De l'eau, je meurs ! »

— Ah ! les femmes ! grommela le bailli. Puis il se leva précipitamment et, troublé, se mit à chercher de l'eau dans toute la pièce. Il trouva enfin une carafe pleine et s'approcha du sofa ; en y voyant sa femme étendue, les yeux fermés, les cheveux en désordre, le bonnet rejeté en arrière, il oublia complètement, en face de cette scène de désolation, cette excellente maxime : « Garde de la mesure en tout ; » et, dans son anxiété, au lieu de lui rafraîchir les lèvres de quelques gouttes d'eau, il l'inonda de tout le contenu de la carafe.

Il va de soi que ce déluge remit promptement la baillive sur ses pieds.

« Es-tu fou, Thorsen ? Tu veux sans doute me noyer ! » s'écria-t-elle avec violence. Puis elle se pencha et secoua si fort la tête tout fraîchement baptisée qu'une véritable averse aspergea le visage de son mari à demi petrifié, et inonda les billets de banque.

« Diable, Louise ! j'ai cru que tu allais mourir, dit le bailli, devenu doux comme un mouton.

— Je le croyais aussi, balbutia-t-elle, mais... mais...

— Mais je t'ai réveillée trop tôt, n'est-ce pas, mon trésor ? Allons, sur mon honneur, le tour était fort plaisant. Je pensais que tu avais complètement oublié l'histoire des premiers temps de notre mariage ; mais je vois, chère Louise, que tu as la mémoire bonne, et j'avoue que tu as joué ton rôle tout aussi bien qu'autrefois, quand tu sus m'amener, par une ruse

si habile, à donner mon consentement à certain voyage. »

La baillive, qui achevait de secouer sa chevelure et réparait le mieux possible son négligé du matin, repliqua en minaudant :

« Ah ! il y a bien longtemps de cela ! Tu prends avec moi le même ton que si tu avais affaire à une comédienne et non pas à une femme honorable. Abstiens-toi de ces manières-là, elles ne conviennent pas à notre âge, et je te prie surtout de me faire grâce de tout persiflage à ce sujet. »

Le cœur ainsi soulagé, la baillive ouvrit la porte et sortit brusquement. Sur l'escalier, elle rencontra Hortense, et celle-ci s'arrêta toute stupéfaite à la vue de sa toilette en désordre.

« Tu me regardes avec surprise, mon enfant, lui dit-elle avec beaucoup de présence d'esprit ; je dois en effet être dans un bel état. Songe un peu : accablée d'un violent mal de tête durant toute la matinée, je voulus me verser quelques gouttes d'eau sur le front ; mais, saisie subitement d'un vertige, je rependis sur moi toute la carafe et me voilà trempée comme une soupe.

— Comme c'est désagréable ! Pourvu que tu n'en sois pas malade, chère mère.

— Ah ! j'espère que non ; l'eau froide m'a fait beaucoup de bien pour mon mal de tête. »

Hortense, qui voulait la suivre pour l'aider à changer, vit ses services refusés, passa furtivement devant la porte du cabinet de son père, et suivit le corridor jusqu'à une petite pièce, ou plutôt un coin qu'on avait abandonné à Lidner, qui préférait une chambre particulière, quelque petite qu'elle fût, à la grande pièce que les copistes occupaient en commun.

Un peu émue, elle s'arrêta devant la porte, écoutant si elle n'entendrait pas autre chose que la petite toux habituelle de Lidner ; — mais tout était silencieux. Elle ouvrit doucement et passa sa petite tête par l'ouverture.

Lidner était seul, penché sur son pupitre ; il ne vit et n'entendit rien, jusqu'à ce que Hortense, dont le pied léger ne s'était jamais égaré dans ces régions des copistes, lui touchât légèrement l'épaule d'une main, tandis que, de l'autre, elle lui faisait signe de garder le silence, afin qu'on ne pût les entendre de la pièce voisine.

Il tressaillit, jeta de côté plume et papier, bondit de sa chaise, puis, aux signes d'Hortense, demeura immobile comme une statue. Dès qu'elle se mit à lui expliquer, à voix basse, le but de sa visite, Lidner retrouva sa présence d'esprit et sembla même avoir du vil-argent dans les veines.

Sans écouter Hortense, il allait, tout hors de lui, à droite et à gauche, pour débarrasser les meubles ; chaque fois qu'il passait devant elle, il s'inclinait et s'excusait du désordre qui régnait chez lui ; mais il ne s'était pas attendu, ajoutait-il, à l'honneur de recevoir mademoiselle Hortense. Ce qui semblait le gêner le plus, c'était sa propre personne, perdue dans une très-longue robe de chambre grise — qu'il portait à son bureau depuis nombre d'années — et que ses longs et fidèles services avaient conduite aux dernières limites de son existence. Malgré cela, Lidner ne pouvait s'en séparer ; il voulait qu'elle fût à son service. Elle lui était d'ailleurs plus chère encore que son habit — qu'il aimait à la passion — et plus d'une fois déjà, pour ne pas l'user à l'ôter et à la remettre trop souvent, il n'avait pas paru au déjeuner, ni même au dîner.